

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 90 (1993)
Heft: 11-12

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILLET DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,
Chers amis apiculteurs,

Nous voilà arrivés au terme d'une année apicole, qu'en toute modestie nous osons qualifier de moyenne ; pour certaines régions de bonne, malgré le mois de juillet très pluvieux.

Mais l'essentiel n'est-il pas de garder l'espoir et le courage, qui nous animent tous, en l'avenir de notre apiculture ; afin que toujours progressent les recherches dans la sélection de nos protégées, tant en qualité de production, de douceur, et pourquoi pas de résistance aux maladies et aux parasites.

Chers amis, l'assemblée des délégués du 20 mars 1993 à Yverdon a décidé que les statuts de notre société romande devaient être réactualisés, et par la même occasion nommait une commission.

Le 12 juin 1993 cette commission a tenu séance à Yverdon. Votre président SAR présidait la séance, sans faire partie du groupe de travail. MM. Jean-Paul Cochard, Emile Crausaz, Joseph Girard, représentaient le comité SAR. M. Rémy Froidevaux, Jura, M. Marc Léchaire, Vaud, M. Michel Limat, Fribourg, M. Vital Schmied, Jura bernois, et M. François Juillard, Valais. Excusés : M. André Desaules, Neuchâtel et M. Marc-E. Favre, Genève.

La séance est ouverte à 10 h par le président SAR : ce dernier demande à M. François Juillard de bien vouloir fonctionner comme secrétaire. M. Juillard accepte cette charge, qu'il accomplira en professionnel. Rapidité, exactitude, servabilité sont les qualités que nous avons trouvées en la personne de M. Juillard.

Au nom de la commission et en mon nom, je tiens à remercier publiquement M. Juillard pour le grand travail qu'il a fourni comme secrétaire de cette commission.

Les objectifs de cette révision des statuts devaient être :

- économie ;
- meilleure représentation des fédérations ;
- mise à jour.

Personnellement, je pense que la commission est parvenue à réaliser ces trois points, dans le projet que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Chaque membre de la société romande prendra connaissance du projet que nous vous présentons aujourd'hui. Les assemblées des sections en discuteront, et des modifications éventuelles seront proposées aux comités des fédérations. Ces dernières feront parvenir au président SAR leurs propositions et celles de leurs sections, jusqu'au 20 décembre 1993, dernier délai.

L'assemblée du 19 mars 1994 devra approuver ce projet et il entrera en vigueur immédiatement.

Par ces quelques explications, j'espère vous avoir apporté l'essentiel des données qui ont présidé à l'élaboration de ce projet.

Je remercie tous les membres de la commission qui ont participé à ce travail ; je les remercie pour l'esprit constructif dont chacun a fait part, ainsi que pour le dévouement et l'amitié qui n'ont jamais fait défaut au sein de cette petite équipe de travail.

Comme je n'aurai plus la possibilité de bavarder avec vous avant le début du mois de février, je vous souhaite déjà des fêtes de fin d'année heureuses et bénies, une nouvelle année digne de vos espérances, ainsi qu'une bonne santé et beaucoup de satisfaction pour vous et vos familles.

Votre président SAR



***Apiculteurs !
Favorisez nos annonceurs***